

Reflets



AYGUEMORTE
LES GRAVES

d'Aiguemorte-les-Graves



ÉDITO

Philippe Danné

Maire d'Ayguemorte-les-Graves



Une commune fleurie... page de couverture et page suivante... c'est l'occasion pour moi de saluer l'engagement, le travail accompli par l'équipe du service technique et la poursuite des efforts entrepris depuis plusieurs années pour embellir notre village dans le respect de l'environnement.

De plus, un projet de fleurissement de la nouvelle entrée de l'école, à l'initiative de la municipalité, s'est concrétisé entre les élèves, les enseignants et le service technique. Chacun a apporté sa contribution. Les plantations ont été réalisées par les élèves avec l'appui des agents techniques communaux. Un beau moment de partage, d'envie, de connaissance et d'appropriation de son école.

Ce nouveau bulletin municipal retrace les derniers événements de fin 2018 et ceux survenus depuis le début de l'année. Des dossiers majeurs de l'activité municipale ont pu voir leur aboutissement.

- › la fin des travaux d'aménagement du giratoire du Petit Breton,
- › la sécurisation de la rue St Jean d'Etampes et ses plantations,
- › la validation définitive du Plan Local d'Urbanisme le 21 mai, votée à l'unanimité en conseil municipal - après avoir reçu un avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur -,
- › le vote du budget 2019 de fonctionnement qui s'établit en recettes à 1149 377,81 € (avec un excédent reporté 2018 de 263 256,49 €). A noter cette année, une légère augmentation de la masse salariale qui passe de 49 à 51% compte tenu de la titularisation de deux agents en contrat aidé (service technique / accueil mairie) et de l'embauche d'un agent technique, à compter du 1er mai, en contrat PEC de 35 heures,
- › le vote des 3 taxes dans un contexte toujours incertain (en avril) lié à la réforme de la taxe d'habitation : les taux d'imposition des taxes directes restent inchangés en 2019,
- › les dépenses d'investissement d'un montant de 531 612,70 € concernent notamment la poursuite des travaux de voirie, l'entretien des bâtiments communaux, l'achat de matériels pour la mairie, le service technique et l'école, le renouvellement d'une partie des points lumineux et notamment la mise aux normes de l'éclairage des courts de tennis, la poursuite de l'étude sur l'implantation d'une structure multiservice, d'une halle et d'une bibliothèque ainsi que l'étude liée aux normes « handicapés » des établissements publics.

En partenariat avec le nouveau Comité des Fêtes, vos élus sont en train de mettre au point les préparatifs de la « GRANDE FÊTE » qui aura lieu les 13, 14 et 15 septembre.

Un nouveau dynamisme et beaucoup de nouveautés vous y attendent !

La fête sans vous ne serait pas la fête !... nous espérons vous y accueillir nombreux !
Bel été à vous !

Philippe Danné

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'AYGUEMORTE-LES-GRAVES

Directeur de la publication : Philippe Danné
Rédaction : Commission information et les associations
Coordination : Martine Talabot
Crédit photos : M. Talabot, J. De Miranda, E. Louvet
Conception graphique : Fanny Roquette
Impression : Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve
N° ISSN : 2557-2385
Trimestriel, n° 125 - Juin-juillet 2019 tiré à 550 exemplaires

Mairie d'AYGUEMORTE-LES-GRAVES

20, avenue du Général de Gaulle
33640 Ayguemorte-les-Graves
Téléphone : 05 56 67 10 15 - Télécopie : 05 56 67 04 05
Courriel : mairie-aygemortelesgraves@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Quoi de neuf ?.....	4
Du côté de la mairie	5
Conseil municipal	7
Budgets 2019 de la commune.....	8
Les manifestations fin 2018	10
Vie du village	12
Du côté de l'école.....	14
Vie associative.....	16
Du côté de la CCM	18
Zoom.....	20



Une commune fleurie...



QUOI DE NEUF ?



Abribus église



Giratoire du Petit Breton



Stationnement église



Sécurisation de la rue Saint Jean d'Etampes

Vœux 2019



Ce sont les nouveaux élus du Conseil municipal des Jeunes qui ont ouvert cette année la cérémonie des vœux. Chaque élu-e s'est présenté-e et a expliqué les raisons de son engagement.

M. le Maire a ensuite pris la parole pour rendre hommage, au nom de tout le Conseil, à Didier Rouby, adjoint au maire en charge du cadre de vie, environnement et développement durable, décédé à l'âge de 56 ans quelques jours auparavant. Élu depuis 2008 et 3^e adjoint depuis 2014, Didier Rouby est resté engagé malgré la maladie. Il laisse l'image d'un homme de terrain, généreux et très ancré dans la réalité du territoire rural.



M. le Maire a ensuite développé différents sujets :

Le mouvement des Gilets jaunes, symbolisant une fracture sociale dans une période où ceux qui travaillent

n'arrivent pas à vivre dignement de leur activité professionnelle ; en cela notre société n'est pas égale pour tous. Il a aussi fait un parallélisme de fond avec la situation des petites communes comme Ayguemorte-les-Graves en termes de dotations.

Une maîtrise du budget communal qui, en 2018, a permis de réaliser 746 000 € en investissement, dont 370 000 € en voirie, et 100 000 € au niveau de l'école, sans compter l'agrandissement du club house du tennis et l'aménagement du giratoire du Petit Breton.

La concrétisation de la zone des Grands Pins avec un premier permis d'aménager et des permis de construire en cours de dépôt. Cela augure, à moyen terme, un retour de la taxe d'aménagement, levier financier important pour la commune.

L'étude en cours pour la création d'un pôle de commerces et paramédical de proximité en cœur de bourg et le soutien financier du Conseil départemental pour les études.

D'une manière plus générale, en termes de politiques publiques, le décalage entre des approches macro-territoriales nécessaires stratégiquement mais qui restent déconnectées face aux difficultés concrètes d'aménagement des communes de petite taille. M. le Maire a déploré le manque d'évolution des dotations de compensation figées depuis 2002 sur le territoire communautaire, la limite des fonds de concours comme levier pour les petites communes et l'absence de dotation de solidarité.

M. Fath a profité de l'occasion pour préciser le rôle du Département notamment en termes de solidarité représentant, au titre du budget 2019, un milliard d'euros.

Il a également souligné que le projet de la zone d'activités des Grands Pins dont les taxes viendront abonder le budget communal, sera servi par un giratoire financé par la

Communauté de communes et le Conseil départemental dans le cadre de la restructuration de l'échangeur autoroutier.



Corinne Martinez a, à son tour, évoqué « le travail discret du Conseil départemental lors de différentes études ainsi que l'attention portée au respect de l'environnement ».

Lors de cette manifestation, trois nouvelles familles ont été officiellement accueillies. Elles se sont vues remettre le livret d'accueil de la commune.

Enfin, les élus du Conseil municipal des Jeunes ayant participé à la visite du Sénat en octobre dernier ont reçu un livret-souvenir réalisé par les deux adjointes au maire ayant organisé le voyage à Paris.



DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

Nouveau **Conseil municipal des Jeunes (CMJ)**



À l'issue des élections qui se sont déroulées en octobre, le nouveau CMJ composé de 8 élèves de CM2 – 4 filles, 4 garçons - a été installé par M. le Maire le 29 novembre, en présence d'Emmanuelle Louvet, en charge de l'éducation-jeunesse, Martine Talabot, 1^{re} adjointe et Éric Joseph, conseiller municipal.

La charte du CMJ lue en séance leur a été remise et devra être retournée signée par l'élue et ses parents.

Félicitations aux jeunes élu·e·s pour leur engagement et bon travail !

Ci-dessus, ont été élu·e·s : Zacharie Catherine, Victor Declas-Peytour, Maélyne Flores, Yanis Foulon, Tilio Lopes, Maryam Mbaye, Anna Touy, Valentine Vidal.

Ils se sont dit **OUI...** Zone d'activités des **GRANDS PINS**



Éric Joseph, conseiller municipal depuis 2014 et Adeline Bambara se sont mariés le samedi 21 avril

dernier, en présence de leurs deux enfants Ewen et Timothée et de leurs familles.

Félicitations ! Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !

Le 13 avril dernier, sur proposition de M. le maire et accompagnés du responsable de la société SBS, les élus du Conseil municipal ont pu visiter ce vaste chantier.

À ce jour, les voiries et accès aux différents réseaux sont pratiquement terminés. Deux permis de construire sont en cours d'instruction avec une date prévisionnelle de travaux en septembre 2019.



Conseil municipal de la commune

Nous vous rappelons que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site : www.ayguemortelesgraves.fr

Synthèses des réunions (principales décisions approuvées à l'unanimité).



Séance du 20 décembre 2018

- › Multiservice : demande de fonds d'aide aux études auprès du Département de la Gironde (montant : 8 000 € - subvention attendue : 4 000 €)
- › SDEEG : signature d'une convention pour la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants (mise en conformité)
- › Indemnité de conseil au Receveur principal pour la confection des documents budgétaires d'un montant de 30,49 €
- › Renouvellement de la convention avec le groupe SACPA (Service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal)
- › Aménagement du giratoire du Petit Breton : proposition de choix du devis présenté par la société AQUITER pour un montant de 5 526,05 €/HT (10 voix pour, 2 voix contre : B. Quellien, B. Cornet)

Séance du 14 mars 2019

- › Suppression d'un poste d'adjoint au maire suite au décès de Didier Rouby, 3^e adjoint
- › Actualisation des commissions d'instruction suite au décès de Didier Rouby et nomination de Francis Fernandez en qualité de conseiller municipal délégué à l'urbanisme et délégué de syndic suppléant à l'association syndicale des marais, avec instauration d'une indemnisation.
- › Vote du compte administratif 2018, du compte de gestion 2018, affectation des résultats
- › Signature d'un avenant à la convention d'adhésion au service numérique avec Gironde Numérique
- › Vote d'opposition au transfert à la Communauté de communes de Montesquieu des compétences eaux et assainissements des eaux usées à compter du 1/1/2020.

Séance du 31 janvier 2019

- › Construction d'une halle et d'une bibliothèque en cœur de bourg : demandes de subventions auprès de l'État au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)
- › Signature d'une convention avec la CAF de la Gironde pour le financement d'une aire de jeux à destination de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs pour les 3/6 ans
- › Convention de partenariat pour le réseau de lecture publique avec la Communauté de communes de Montesquieu - adoption d'une charte et signature de la convention -.

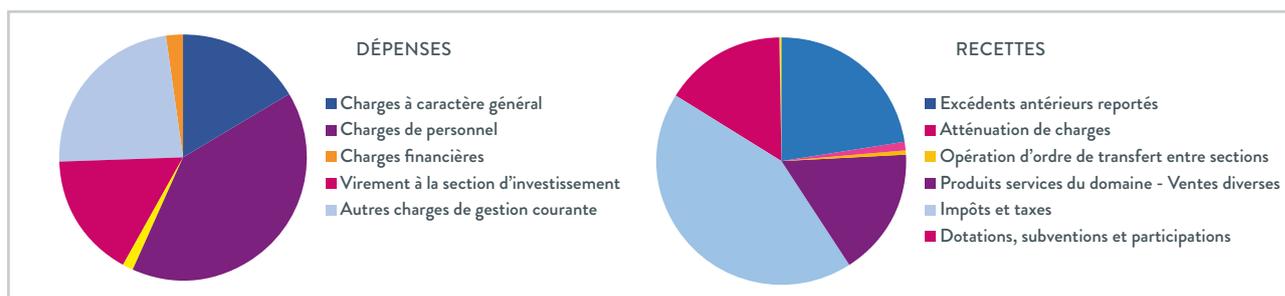
Séance du 15 avril 2019

- › Vote des subventions aux associations communales (enveloppe 9 000 €)
- › Vote du taux des 3 taxes : maintien des taux votés en 2017 et 2018, sans appliquer d'augmentation
- › Vote du budget 2019 qui s'établit à 1156 763,49 € en section de fonctionnement avec un résultat d'exploitation reporté de 263 256,49 € et à 531 612,30 € en section d'investissement.

BUDGET 2019 DE LA COMMUNE

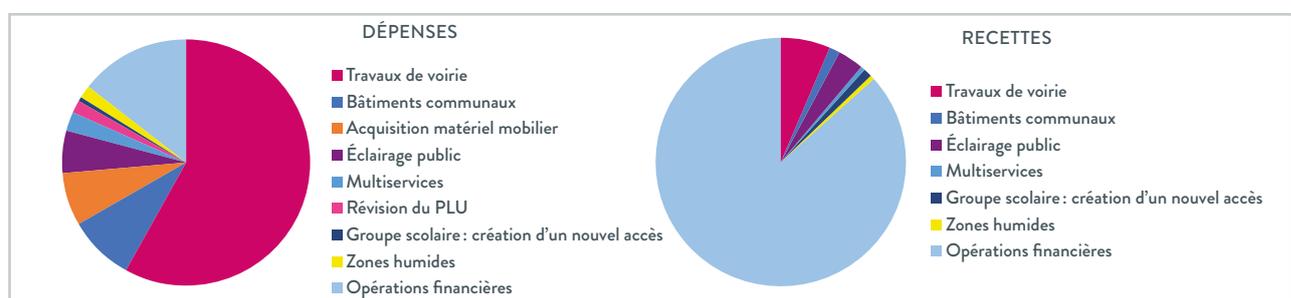
Section de fonctionnement

Chapitres	Désignation	Dépenses	Recettes
11	Charges à caractère général	190 934,00 €	
12	Charges de personnel	463 500,00 €	
22	Dépenses imprévues	15 000,00 €	
23	Virement à la section d'investissement	187 808,45 €	
65	Autres charges de gestion courante	268 955,00 €	
66	Charges financières	23 180,36 €	
2	Excédents antérieurs reportés		263 256,49 €
13	Atténuation de charges		10 000,00 €
42	Opération d'ordre de transfert entre sections		8 000,00 €
70	Produits services du domaine - Ventes diverses		191 929,00 €
73	Impôts et taxes		499 036,00 €
74	Dotations, subventions et participations		182 522,00 €
76	Produits financiers		10,00 €
77	Produits exceptionnels		2 000,00 €
Total		1 149 377,81 €	1 156 763,49 €



Section d'investissement

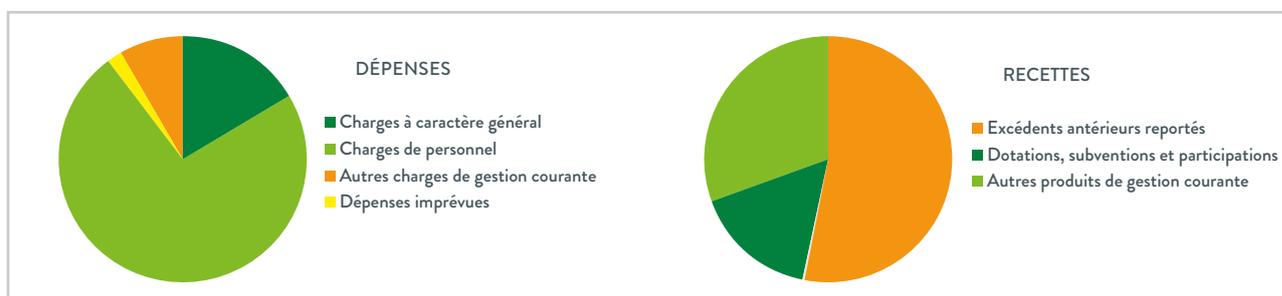
Opérations	Désignation	Dépenses	Recettes
26	Travaux de voirie	308 826,39 €	34 336,00 €
30	Bâtiments communaux	45 772,18 €	8 237,41 €
31	Acquisition matériel mobilier	37 207,31 €	0,00 €
32	Éclairage public	30 000,00 €	16 500,00 €
39	Multiservices	12 900,00 €	4 000,00 €
44	Révision du PLU	9 508,82 €	0,00 €
46	Groupe scolaire : création d'un nouvel accès	2 351,89 €	5 767,67 €
47	Zones humides	9 330,50 €	3 166,20 €
OPFI	Opérations financières	75 715,21 €	459 605,02 €
Total		531 612,30 €	531 612,30 €





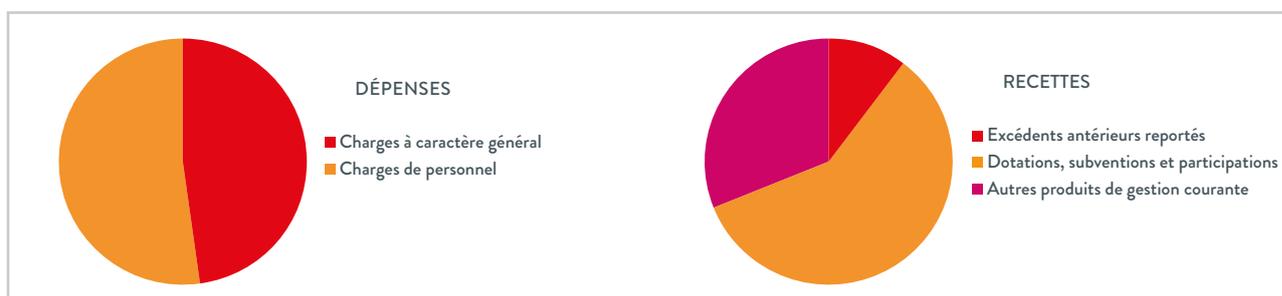
Budget 2019 de la Caisse des écoles

Chapitres	Désignation	Dépenses	Recettes
11	Charges à caractère général	8 250,00 €	
12	Charges de personnel	36 360,00 €	
22	Dépenses imprévues	1 000,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00 €	
2	Excédents antérieurs reportés		26 372,89 €
13	Atténuation de charges		100,00 €
70	Produits services du domaine - Ventes diverses		100,00 €
74	Dotations, subventions et participations		8 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante		15 037,11 €
Total		49 610,00 €	49 610,00 €



Budget 2019 du CCAS

Chapitres	Désignation	Dépenses	Recettes
11	Charges à caractère général	78 186,00 €	
12	Charges de personnel	85 450,00 €	
2	Excédents antérieurs reportés		17 266,08 €
74	Dotations, subventions et participations		95 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante		50 869,92 €
Total		163 636,00 €	163 636,00 €



RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS FIN 2018

Cérémonie du 11 Novembre



Ce fut un moment exceptionnel de rassemblement dans notre commune, avec beaucoup d'émotion autour de différentes générations. En effet, Conseil municipal, Conseil municipal des Jeunes, jeunes du Point Rencontre Jeunes (PRJ) s'étaient mobilisés pour commémorer le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre.

Plusieurs temps forts ont marqué cette matinée :

Outre, les lectures traditionnelles du message de l'Union Nationale des Combattants par M. Mallet puis du message du Président de la République par M. le Maire, les élus du Conseil municipal des Jeunes ont tour à tour fait lecture de lettres d'enfants dont le père était parti au combat, sous l'œil attentif de trois jeunes du PRJ qui avaient, pour l'occasion, revêtu de véritables costumes d'époque : deux garçons, Thomas et Jérémy, en soldat, ont lu des lettres de « poilus » adressées à leurs enfants et Célia, en Madelon, un texte sur la chanson symbole de la « guerre des tranchées », la Madelon.

Cette cérémonie commémorative a largement rassemblé tous âges confondus et c'est « ensemble », après le dépôt de gerbe au Monument aux morts, que nous avons partagé le verre de l'amitié dans la salle La Sablière où une exposition réalisée par les élus du Conseil municipal des Jeunes était proposée.

Cette exposition retraçait notamment le quotidien des tranchées (la vie des soldats, les matériels et équipements), la réalité de la guerre (lieux de batailles et de combats), la vie des civils et en particulier des femmes, mais aussi la reconstruction et les lieux de mémoire.



Essayage des costumes



Téléthon - 8 décembre

Plusieurs faits marquants ont émaillé ce week-end du 8 décembre :

- › une course du muscle organisée par les enseignants de l'école Aygue-Marine et Jérôme De Miranda, correspondant AFM, qui a rassemblé 85 élèves, le vendredi après-midi,
- › une soirée festive organisée par l'association de Hip-Hop ayguemortais (spectacle de danse et de chant) qui a rassemblé plus 300 personnes le samedi soir,
- › une vente de pâtisseries et cafés, le dimanche matin.

L'ensemble de ces manifestations a permis de récolter 1693€ reversés au profit de l'AFM TÉLÉTHON.



Inauguration du nouvel accès du **groupe scolaire Aygue-Marine**



M. le Maire, en présence des deux conseillers départementaux, Bernard Fath et Corinne Martinez et de Xavier Martin, attaché parlementaire de Mme la Sénatrice Laurence Ebehrard-Harribey, a coupé le ruban officiel inaugurant ainsi le nouvel accès du groupe scolaire doublement sécurisé grâce à un sas d'attente avant l'entrée dans la cour de l'établissement.



Une visite de l'environnement scolaire à laquelle participaient aux côtés des élus, le directeur de l'école, les enseignants, les élèves et parents d'élèves, a permis de constater également les améliorations apportées récemment (climatisation de la maternelle et rénovation de l'espace jeu).

M. le Maire a redit son attachement aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de respect de l'autre symbolisées par l'école tandis que M. Fath soulignait « un moment d'émotion » et saluait « le travail de la municipalité et son investissement sur le futur ».



Enfin, pour clôturer cette manifestation, les élus du Conseil municipal des Jeunes ont lu le poème « Liberté » de Paul Éluard travaillé avec Mme Linières, enseignante en CM2. Les mots que leur inspirait ce magnifique texte avaient été inscrits sur des étiquettes qu'ils ont accrochées au grillage de la cour. Ils ont ensuite, avec leurs camarades, aidé à la plantation de deux « érables boule » symbolisant la liberté et l'indépendance, clin d'œil respectueux au centenaire de la fin de la Grande Guerre.



VIE DU VILLAGE

Repas des aînés



Le samedi 2 février, les élus du Conseil municipal et les membres du Centre communal d'action sociale étaient réunis pour accueillir une centaine de convives âgés de 62 ans et plus venus participer au déjeuner dansant qui leur est consacré chaque début d'année.

M. le Maire a remercié les participants de leur présence et a rappelé son attachement à ce moment festif et convivial, moment privilégié qui, une fois par an, nous permet de nous ras-

sembler et d'échanger dans une ambiance chaleureuse.

Avant de renouveler ses vœux de santé et de belle année 2019, M. le Maire a fait part de la vacance de la présidence du Club du 3^e printemps. Il en a profité pour rendre un hommage appuyé à Mme Marie-Claude Desneux qui a présidé ce club pendant plus d'une quinzaine d'années.



Marché fermier

Vente directe du producteur au consommateur

Organisé chaque année par la municipalité, ce rendez-vous gourmand est composé d'une dizaine de producteurs engagés dans une démarche de qualité : canards gras de Caupenne (40), agneau et fromages de Daignac (33), Pruneaux, miel / pain d'épices, pains variés, tisanes, herbes médicinales et apéritifs, escargots lilais (33), porc fermier de Saint Sever (40), confitures et fruits bio (47), vin du château Lusseau (33).

De nombreux visiteurs sont venus déguster et s'approvisionner en produits régionaux issus d'une agriculture moderne et raisonnée.

À la demande de certains producteurs, il est question qu'un 2^e marché fermier soit organisé au début du mois d'octobre. Nous vous tiendrons informés !



Exposition / Conférence « lutter contre le frelon asiatique »

Erick Le Bervet, habitant la commune, apiculteur spécialiste dans la destruction rapide des nids de frelons, titulaire du certibiocide et membre de l'ADSA 33 – Association pour la défense et la sauvegarde des abeilles en Gironde – a tenu une conférence le 3 avril sur le thème de la lutte contre le frelon asiatique.

Au cours de cette conférence, outre la description de ce « nouveau

venu » depuis 2004 en France, ont été évoqués notamment : la reconnaissance du frelon, la période de piégeage, la préparation des appâts et l'entretien des pièges, le périmètre de sécurité...

Une exposition très intéressante était également proposée ainsi qu'une démonstration du matériel spécifique.

Pour plus de renseignements :

Contact : 06 78 18 32 34

Mail : ecgnlb@gmail.com

Site : mielleriedesgraves.over-blog.com

Facebook : mielleriedesgraves-adsa33



Cérémonie du 8 Mai



Malgré une météo peu clémente, nous étions nombreux à nous retrouver place du Souvenir pour commémorer l'anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945, en présence de M. Bernard Fath, conseiller départemental.

Après avoir écouté le message de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des armées lu par M. le Maire, les élu-es du Conseil municipal des Jeunes, Maryam, Valentine, Maélyne, Yanis, Zacharie, Tilio, Victor ont lu des textes, poèmes et lettres qu'ils avaient choisis.

Anna a délivré un message très émouvant qu'elle a rédigé après avoir évoqué cette période avec son arrière-grand-mère.

Le verre de l'amitié est venu clôturer cette cérémonie.



« La guerre est gagnée. Voici la victoire.
C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire
de la France ».
Charles de Gaulle – 8 mai 1945

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE



Gôûter de nôël 2018 offert par la municipalité



Centre de Loisirs - Vacances février 2019

Le handicap: notre ressenti

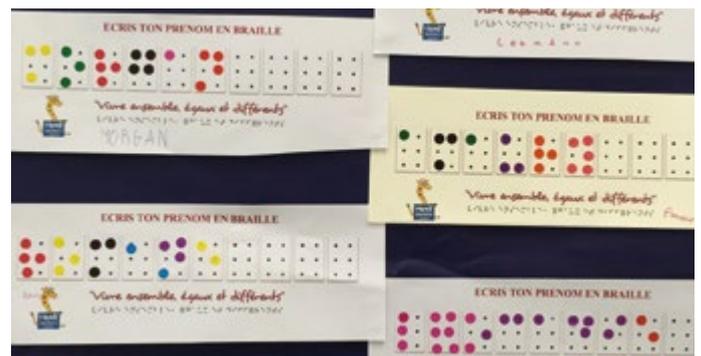
Exposition sur le thème du handicap – Avril 2019

Exposition « handimalette »

Dans le cadre du projet pédagogique des enseignants sur la sensibilisation au handicap, plusieurs étapes se sont succédé tout au long de l'année scolaire :

- › En début d'année, une première journée de sensibilisation a eu lieu à l'école avec l'association « Perlebouge »
- › Du mois de novembre au mois de mars, cette sensibilisation a été menée dans chaque classe à travers différents supports comme les albums, les vidéos ou des photos...
- › Au mois de mars, les élèves ont participé à des ateliers encadrés par des bénévoles et des professionnels de l'ADAPT où différents handicaps tels que la déficience visuelle, auditive ou les troubles dysfonctionnels... ont été abordés.

Les enseignants et leurs élèves ont partagé leur travail à travers l'exposition documentée et complète du vendredi 5 avril qui a eu lieu à la salle polyvalente de La Sablière.



VIE ASSOCIATIVE

APEEAM - Association des parents d'élèves

› L'arbre de Noël a été organisé par l'association le 15 décembre dernier. Compte tenu des conditions météorologiques difficiles, la manifestation a été «délocalisée» dans la salle La Sablière. Autour d'un goûter, chaque enfant scolarisé à l'école Aygue-Marine a reçu un paquet cadeau contenant un jeu et un livre offerts par l'association. Petits et grands se sont retrouvés pour un moment fort de convivialité.

› En janvier et février 2019, l'association a proposé une tombola 100% gagnante sous forme de tickets à gratter.

Grâce au bénéfice obtenu, l'association a pu remettre un chèque de 600€ à l'école afin de pouvoir mener à bien divers projets.

› Enfin, en mars et avril, l'association a proposé une vente de chocolats de Pâques.

Laëtitia Girardeau, présidente





Club de pétanque ayguemortais

1^{er} challenge intercommunal Montesquieu

En novembre 2018, 7 clubs ont participé, 72 doublettes étaient inscrites.

Gagnants : Cédric Mula et Stanislas Gaborit – commune d'Ayguemorte-les-Graves

Remise de la coupe par Christian Tamarelle, Président de la Communauté de communes de Montesquieu, ainsi que Philippe Danné, Maire d'Ayguemorte-les-Graves et Martine Talabot, 1^{re} adjointe.

Les gagnants auront pour mission d'organiser le 2^e challenge en 2019 à Ayguemorte !

Championnat Tête à tête du District langonnais

En minime, champion en 2017 et 2018 : Rafaël Oriede

En cadet, champion en 2017 et 2018 : Enzo Mula

En senior féminine, championne 2018 : Jennifer Moreiras

Toutes nos félicitations !

Cédric Mula, président



Vélo club ayguemortais

120 coureurs s'étaient engagés et ont pris le départ de cette course cycliste organisée à Ayguemorte le dimanche 21 avril dernier : Route UFOLEP 1^{re}/2^e/3^e/4^e/F/13-14/15-16. À noter en catégorie féminine, la participation de quatre coureuses dont une dans la catégorie des 13-14. Remise des prix en présence du président de l'UFOLEP 33 et de deux adjointes au maire de la commune.

Une belle journée ensoleillée, de beaux pelotons et une bonne organisation malgré la présence de quelques voitures.

Source : site internet VCA



Du côté de la Communauté de communes de Montesquieu

INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE 2019-2020

Les modalités d'inscriptions sont modifiées cette année. **Toutes les inscriptions se feront sur le site internet de la Région à partir de début juin jusqu'au 20 juillet.** Désormais, les tarifs sont modulés en fonction des revenus des familles. Seuls les circuits qui desservent les lieux d'habitation à moins de 3 km des collèges, non pris en charge par la Région mais uniquement par la Communauté de communes de Montesquieu, ont un tarif unique à 136 € (identique au tarif de l'année dernière).

ATTENTION :
TOUTE INSCRIPTION FAITE APRÈS LE 20 JUILLET SE VERRA APPLIQUER UNE MAJORATION DE 15 €.



Pour vous aider dans vos démarches, le service du transport scolaire (CCM) tient des permanences à partir du 11 juin jusqu'au 19 juillet 2019 :

Lundi > vendredi / 9 h 30-12 h 30 - 13 h 30-17 h 30
transport-scolaire@cc-montesquieu.fr
05 57 96 79 62

Se munir du dernier avis d'imposition

Plus d'informations sur le site de la Région :
transports.nouvelle-aquitaine.fr
ou 0974 500 033 du lundi au samedi de 7 h à 19 h.

Voiture partagée

Depuis le mois de juin 2019, la Communauté de communes de Montesquieu complète son offre de services en proposant la location d'une voiture partagée à moindre coût.

La CCM, en partenariat avec l'association APREVA, qui propose des actions d'aide à la mobilité à destination des publics fragiles, met à disposition une voiture, afin de favoriser la mobilité.

Pour bénéficier de ce service :

- › être domicilié sur l'une des communes de la CCM,
- › posséder le permis de conduire,
- › rencontrer des difficultés de mobilité,
- › être sans véhicule,
- › être accompagné par le service emploi de la CCM, le PLIE des Graves ou la Mission Locale des Graves.

Tarif de la location :

- › 17 € pour 2 jours de location puis 8,5 € par jour de location supplémentaire.
- › Un « forfait solidarités » de 150 € est appliqué pour les locations d'une durée de 20 jours à 1 mois.

Contact : Espace Emploi Montesquieu, Place Joane – Léognan
05 57 96 96 70 // accueilleem@cc-montesquieu.fr



Maison de services au public



En relation privilégiée avec les interlocuteurs de ces organismes, l'animatrice de la Maison de services au public, vous aidera dans vos démarches administratives (CAF, Pôle emploi...) et vous accompagnera dans vos démarches en ligne (passeport, carte d'identité, carte grise...)

La MSAP a déménagé à l'Espace Emploi Montesquieu
10, place Joane - 33850 Léognan
Contact : 05 57 96 96 70

Sur rendez-vous :

Lundi : 9 h-12 h 30 / 14 h-17 h
Vendredi : 9 h-12 h 30

Sans rendez-vous :

Mardi : 9 h-12 h 30 / 14 h-17 h 30
Mercredi : 9 h-12 h 30

Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) à l'étude...

Le Programme Local de l'Habitat placera au cœur de ses priorités :

- › le développement du parc du logement locatif de petite taille
- › l'amélioration de l'habitat ancien tant en centre-bourg que diffus
- › la diversification des projets de plus de 10 logements pour permettre la construction de logements sociaux.

Il améliorera ainsi durablement la qualité de vie des habitants du territoire, contribuera à en maîtriser le développement et participera à la diversification de son habitat.

Ce document de programmation définira, pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et à assurer entre les communes une répartition équilibrée et solidaire de l'habitat.

Téléchargez le diagnostic du PLH et consultez les décisions du conseil communautaire sur le site Internet de la Communauté de communes : www.cc-montesquieu.fr



Un club robotique

Vous êtes intéressé-e par la robotique ?

Prochainement ouverture d'un club dans le Fablab de la Communauté de communes de Montesquieu !

Ce club aura pour vocation d'initier les jeunes et les adultes de façon ludique à la Robotique (mécanique, électronique, informatique). Apprendre par le « faire », expérimentation collective, créativité et bienveillance seront la philosophie du club.

Plus d'informations : club-robotique-eurekafab@cc-montesquieu.fr



Portrait : Jean-Pierre Deyts, un « ancien » de la commune...

Qui n'a jamais croisé cet homme dynamique qui parcourt régulièrement et depuis des années les chemins de notre village ? Nous l'avons rencontré...

Un homme d'ici

Il est né en avril 1934 dans la maison de son grand-père paternel au lieu-dit « Les Chambres » à Ayguemorte-les-Graves. Au gré des activités de son père, il réside à Beautiran puis à Cérons où ses parents sont ouvriers agricoles.

Son père, mobilisé en 1939, profite d'une permission pour déménager sa famille : retour à Ayguemorte, d'abord à Thion puis à Saint Jérôme à la fin de la guerre.

En 1948, l'année de ses 14 ans, il passe avec succès le certificat d'études. Cela marque la fin de sa scolarité. Il revient de temps en temps à l'école pour saluer son institutrice et quelques camarades dont une jeune fille, Gisèle, qu'il retrouvera plus tard et qui deviendra sa femme.



Une vie professionnelle de « globe-trotteur »

À 15 ans, sa mère l'inscrit à l'école de la Marine Marchande à Bordeaux où il obtient son CAP. Après avoir effectué plusieurs « petits boulots », il embarque en juin 1950 sur un cargo de la compagnie des Chargeurs Réunis et quitte pendant plus d'une année ses parents et sa sœur, Marie-Claude, dont il est le parrain. Direction Le Havre, le port de Brooklin à New-York, Philadelphie, Dakar, Conakry, Lomé, Douala, Libreville, entre autres... Débarqué, à sa demande, en juillet 1951, il profite de quelques vacances et rejoint sa famille dans son village natal.

Nouvel embarquement en 1951, direction : l'Indochine. Suivront trois autres embarquements, et 22 mois de service militaire en Tunisie, alors en pleine guerre.

Libéré en mars 1956, il retrouve ses parents, son frère et ses sœurs.

Cette année-là, après son mariage avec Gisèle (vous vous souvenez ?...) et l'arrivée d'une petite-fille, il intègre la Gendarmerie avec l'appui de son beau-père. Affectation Thionville. Le jeune gendarme y reste 5 ans pendant lesquels il obtient son certificat d'OPJ (Officier de Police Judiciaire).

Nouvelle affectation à Lussac (Saint-Émilien). Une nouvelle vie commence avec toute la famille. Il exerce la fonction de responsable de sécurité sur le bassin d'Arcachon. Huit années s'écoulent jusqu'à une mutation bienvenue à Villenave d'Ornon. Il y terminera sa carrière militaire en qualité d'adjudant-chef.

Une vie d'engagement

Toute une carrière au service de la France ! Ce n'est pas un hasard et cela ne s'oublie pas !

Ainsi, après cette vie professionnelle bien remplie, Jean-Pierre s'est engagé au service de sa commune ; il convient de souligner sa participation très active à la vie associative et politique : il a été conseiller municipal pendant 18 ans, vice-président de la Société de chasse pendant 20 ans et trésorier de la Société des fêtes pendant 3 ans.

En 2014, il décide de mettre un terme à toutes ces activités... ce qui ne l'empêche pas d'être très présent et toujours très actif lors des différentes manifestations municipales...

Cet homme aux multiples facettes qui connaît parfaitement tous les recoins de notre commune, les chemins ruraux, les arbres remarquables, les trésors cachés demeure pour nous un Référent, une mémoire. Son expérience et ses conseils sont toujours précieux à la vie municipale et nous ne nous privons pas de le solliciter.

